

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20<sup>ème</sup> année - N° 3543 - Mercredi 25 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

## Les chrétiens interdits de fêter Noël à Moroni

### Déclaration et rappel du ministère des Affaires islamiques à la population comorienne

Louange à Allah, prière et paix sur son prophète Mohammed (SW), sa famille et ses compagnons.

Dieu le Tout-Puissant nous a béni l'islam et la fois dans nos quatre îles grâce au coran et le Sounna. Depuis les siècles précédents les comoriens sont devenus tous des musulmans par la croyance, le culte, la morale et la valeur de la loi qui est la doctrine de l'islam et de sa civilisation quel que soit où ils se trouvent en Orient ou en Occident, même dans l'opresseur colonial français, durant un siècle et demi, nous avons eu l'indépendance en 1975 grâce à la bénédiction d'Allah. Les Comoriens n'ont jamais cessé de défendre leur religion et leur liberté devant le monde entier. Mais les ennemis de l'islam et les ennemis de la nation islamique n'ont pas laissé de toute tentative visant à saper et à entraver le progrès de ce pays musulman.

Au cours des dernières années, surtout depuis la période du régime des mercenaires, qui a duré 12 ans, on a observé que certains de nos fils et filles qui ne comprennent pas très bien leur religion ont commencé à imiter les célébrations chrétiennes et juifs et la fête de Noël à partir de 24 au 31 décembre.

Tous ces activités portent de la corruption, la décadence morale, qui sont incompatibles avec les principes de l'islam, ses valeurs et sa civilisation, comme dans ces dernières années surtout dans la période du régime du président Mohammed Abdullah Sambi par l'idiotologie Chiisme contraires à la doctrine des sunnites et de la communauté sur la doctrine de l'imam Shafi'i, doctrine de l'Etat.

Pour cela et d'autres mauvaises actions contrariant l'islam à travers nos îles Le ministère des Affaires islamiques et de la justice en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de l'Information et la Mofirat condamnent et interdisent toutes fêtes, cérémonies ou activités liés au fête de Noël dans tous les lieux publics des hôtels, des clubs et des maisons, ou spectacle et toute apparence indiquant l'implication des chrétiens dans leurs joies aux Comores.

Le ministère des Affaires islamiques informe toutes les agences de sécurité, de la police, la Garde côtière, de la Marine de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter et empêcher toute tentative de rassemblement des activités chrétiennes.

Toute célébration indiquant la participation de tout comorien, groupe ou institution dans les cérémonies du 24 au 31 Décembre contraire cette déclaration, sera condamnée au loi et acte en vigueur.

La paix sur ceux qui suivent des orientations  
Allah vous accorde la réussite

Le Directeur Général des Affaires Islamiques

Mohamed Abdoulbak Mohamed

### ECONOMIE

#### Aider les jeunes à entreprendre avec des idées innovantes

LIRE PAGE 3

### EDUCATION

#### L'ONEC augmente les frais d'inscription aux examens nationaux

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Décembre 2019

Lever du soleil:  
05h 40mn

Coucher du soleil:  
18h 30mn

Fadjr : 04h 28mn  
Dhouhr : 12h 09mn  
Ansr : 15h 45mn  
Maghrib: 18h 33mn  
Incha: 19h 47mn



## ROUTE MORONI- FOUMBOUNI

## L'ire des automobilistes

Depuis septembre 2018, la route RN2 de Moroni Fouvouni est en chantier. C'est la société française Eiffage qui est chargée par l'Etat comorien de réhabiliter cette route, pour une durée de 19 mois. Mais après 14 mois, le chantier traîne, ce qui provoque la colère de la population de ces deux régions surtout les taximan.

C'était au mois de septembre 2018 que les travaux de réhabilitation de la route Moroni-Fouvouni ont débuté. Et la société Eiffage est chargée de réaliser les travaux. Mais après 14 mois, les retards s'accumulent et l'on s'interroge sur le respect du cahier de charges signé par la société française, pour terminer les travaux en 19 mois. Ce qui provoque la colère des automobilistes mais aussi la population des régions

concernés. « Les 19 mois prévus vont bientôt finir sans que la route ne soit encore terminée, lance Ahmed Moussa, un taximan qui opère sur la ligne Moroni-Mitsoudjé. En plus, la route est en mauvais état. Je peux vous dire que beaucoup de voitures se retrouvent en réparation dans différents garages ».

Ce dernier croise les doigts pour que la route soit finie dans les délais prévus mais des doutes persistent. « Mais en réalité, on ne sait pas si les délais seront respectés. Ça serait un miracle », poursuit-il, avant d'ajouter que « j'ai changé six amortisseurs et des rotules ces derniers temps. Et je sais que mes confrères ont fait pareil. Aujourd'hui, on est obligé de passer en bas de Vouvouni à Malouzine pour arriver à Moroni. On fait ce travail de taxi pour nos

clients surtout, mais franchement la route est impraticable ».

De son côté, le secrétaire général des taximan de Hambou Ya Tsinimoipaga, Ousseine Charif alias Albeit montre que la société n'a pas mesuré l'ampleur des travaux et le flux du trafic dans cet axe, qui reste l'un des plus actifs de l'île. « Lors de la cérémonie de pose de la première pierre à Mdé, le responsable d'Eiffage a dit que la route sera finie dans 19 mois. Mais à ce rythme, c'est impossible. Je crois que cette société ne voit pas l'urgence et la nécessité de cette route », lance-t-il. Et d'ajouter que « il est vrai que, beaucoup de travaux ont été fait, ça on ne peut pas le nier. Mais cela ne nous empêche pas de constater qu'ils ont du retard. En tout cas, c'est la réalité ». Au niveau des usagers, Moroni est devenu trop loin. « Quand on nous



dit d'aller à Moroni, on pense déjà au trajet vu le mauvais état de la route. Et aujourd'hui, le personnel de la société Eiffage est parti fêter Noël et nous, nous sommes là à souffrir, avance Said Mohamed, un enseignant qui fait ce trajet quotidiennement.

Une femme infirmière se demande pourquoi Eiffage ne tra-

vaille pas comme ses concurrents, qui ont déjà fait plusieurs routes depuis. « La société chinoise a fait plusieurs routes et eux ils sont là jusqu'à présent. Je ne sais pas ce que cette société nous réserve, mais ils ont pris beaucoup de retard », déplore-t-elle.

Nassuf Ben Amad

## EDUCATION

## L'ONEC augmente les frais d'inscription aux examens nationaux



L'office national des examens et concours (ONEC) révisé à la hausse le coût des examens nationaux. Une augmentation qui ne laissera pas indifférents les parents d'élèves, dans une conjoncture économique déjà difficile.

L'Office National des Examens et Concours (ONEC) a augmenté les frais d'inscription aux examens nationaux, à savoir l'entrée en 6ème, le BEPC et le Baccalauréat. Une situation préoccupante pour les élèves et les parents à moment où le gouvernement promet de réduire le coût de la vie et de faire

des Comores un pays émergent d'ici 2030. Face application de cette décision, tous les candidats doivent s'acquitter d'un droit d'inscription revu à la hausse.

Les frais d'inscription pour le baccalauréat sont passés de 5000 à 9000 francs comoriens, pour le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), le montant passe de 3500 à 5000 FC. Pour l'entrée en 6ème et le CEPE, les frais passent de 3000 à 4000 FC. Mais la plus forte hausse est observée pour les examens professionnels avec un tarif passant de 7500 FC à 15 000 FC, le même pour le certificat d'aptitude élémentaire, pédagogie, baccalauréat

technique. Et pour le certificat d'aptitude professionnel, il faut déboursier 7500 FC.

Joint au téléphone, le chargé de communication du ministère de l'éducation nationale explique que cette décision ne relève pas de leur compétence, c'est une décision gouvernementale. Auprès de l'ONEC, le directeur général s'est aussi gardé de réagir. « Nous ne pouvons pas nous prononcer. Toutefois, nous allons organiser un point de presse pour clarifier la situation », répond Ali Abdou.

Andjouza Abouheir

## LÉGISLATIVES

## Youssef Ismael s'engage dans le social

Lundi dernier en fin d'après-midi, Youssef Ismael Mmadi a lancé officiellement sa campagne pour les législatives de 2020. Candidat de la mouvance présidentielle, ce dernier promet de faire de la cohésion sociale de sa circonscription son cheval de bataille pour arborer un nouveau statut de paix et de stabilité dans le Bambao.

Ouvert depuis une semaine, la campagne pour les législatives du 19 janvier prochain s'annonce bien. Youssef Ismael Mmadi a lancé officiellement sa campagne à travers une conférence de presse à Vouvouni dans l'après-midi du lundi dernier. Présent, le secrétaire général de l'Alliance pour la Mouvement Présidentielle (AMP), Ali Mliva Youssef, a rappelé que cette candi-

dature est celle de l'AMP et qu'il s'agit du choix du bureau pour faire naître dans cette grande région « une nouvelle étoile » en politique. Suppléant aux élections législatives de 2009 derrière la candidature d'Alhadhur, Youssef Ismael estime que la mouvance le pousse à participer à cette échéance pour « soutenir la vision du Chef de l'État ».

En marge de cette conférence où ses sympathisants ont pris part, le candidat promet d'incarner la jeunesse au sein du parlement et affirme que sa mission primordiale serait de « servir le Bambao dans le social ». « Je vais m'engager à installer au sein de notre région une bonne cohésion sociale. Je ne vais pas m'occuper de la politique car les politiques le feront, ma principale préoccupation sera le social et l'harmonie dans notre région », affirme-t-il. Ce dernier se dit prêt à œuvrer



Youssef Ismael candidat aux législatives.

pour lutter contre l'instabilité chronique qui gangrène toute la circonscription et cela, il compte le faire avec les femmes et la jeunesse. « Les notables ont tout essayé et jusqu'ici, on voit qu'ils n'y arrivent pas

alors nous jeunes de cette région devons prendre le flambeau avec le soutien de la femme », précise-t-il et promet de « faire de la région de Bambao une zone franche pour attirer les investisseurs, favoriser la

croissance économique et profiter de sa position de proximité avec la capitale pour élargir ses horizons ».

Avec près d'une dizaine d'années d'expérience dans l'administration parlementaire, en tant que chargé de communication, Youssef Ismael Mmadi s'estime mieux placé pour connaître le palais de Hamramba que les autres candidats. « J'ai une certaine expérience et une certaine capacité de l'administration parlementaire. Je saurais les faire valoir et faire en sorte que la région en profite et que la jeunesse soit au devant dans nos doléances », martèle-il. Ainsi, il promet, une fois élu, de mener un combat pour faire élire le code de l'information et de la communication car dit-il « être un passionné du secteur qui juge que tout doit être normalisé ».

A.O Yazid

## Les chrétiens interdits de fêter Noël à Moroni

*Le ministère des affaires islamique a interdit formellement les chrétiens des Comores de célébrer la naissance de Jésus Christ. Et ce, que ce soit dans leurs domiciles, clubs ou hôtels. Une décision qui révolte l'opinion.*

Pendant que l'Arabie Saoudite, pays conservateur, est sur la route de la libération des mœurs, pendant que Madagascar, pays laïc de tradition chrétienne a décrété cette année fériés, chômés et payés les jours des grandes fêtes musulmanes, à Moroni c'est l'inverse : l'État res-

serre les vis en matière confessionnelle.

Une note du ministère des affaires islamiques en collaboration avec le muftorat « condamnent et interdisent toutes fêtes, cérémonies ou activités liées au fête de Noël dans tous les lieux publics des hôtels, des clubs et des maisons ou spectacle ou toute apparence indiquant l'implication des chrétiens dans leurs joie aux Comores », peut-on lire la fameuse note qui court du 24 au 31 décembre.

Pour montrer son sérieux, le ministère met à contribution les forces de l'ordre pour « arrêter et

empêcher toute tentative de rassemblement des activités chrétiennes ». Interrogé par La Gazette des Comores, un avocat très engagé assure que « le respect de la vie privée et l'inviolabilité du domicile sont garantis par la Constitution et les conventions internationales ratifiées par les Comores. Il en est de même pour ce qui de la liberté de religion ».

Me Moudjahidi poursuit qu'« interdire aux gens d'organiser des fêtes dans leur maisons revient à violer la loi fondamentale. Tout citoyen est libre, même s'il n'est pas chrétien, d'organiser une fête à

l'honneur d'une fête chrétienne. Ce qui est alarmant avec ce genre de note émanant d'une direction du ministère chargé également des droits de l'homme c'est qu'elle n'encourage pas les investisseurs étrangers à venir s'installer. Au contraire, on les fait fuir ».

Ce n'est pas la première fois que les minorités religieuses sont prises pour cibles par les autorités. Ce sont les musulmans chiites qui paient le lourd tribut du fait des emprisonnements et les appels des autorités à leur « éradication ». Dans cette note controversée, le ministère parle de l'« oppresseur colonial français »

comme « ennemi de l'Islam ». Ce que les affaires islamiques oublient, c'est que la France accepte et protège les musulmans qui ont le droit de pratiquer leur religion et punit toute discriminations religieuse. Faut-il sortir des grandes écoles pour le savoir ? Le bon sens et le respect des valeurs de tolérance et peut-être aussi une certaine culture démocratique nous éviteraient le ridicule de donner aux Comores l'image d'un pays qui stigmatise tous ceux qui sont différents.

TM

### ECONOMIE

## Aider les jeunes à entreprendre avec des idées innovantes

*Dans le but de soutenir et former des jeunes dans l'entrepreneuriat, ALM consulting et Agile MIND en partenariat avec Comor'Lab et Actic, organise un atelier du 23 au 25 décembre pour former les jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat avec des idées innovantes et des méthodes agiles.*

26 jeunes de différents horizons, étudiants, entrepreneurs, consultants et salariés ont pris part dans un atelier organisé par ALM consulting et Agile MIND en partenariat avec Comor'Lab et Actic. Ces trois jours vont aider ces jeunes à créer et développer un produit ou un service innovant avec peu de moyens, mais surtout avec des

idées innovantes. « On a des jeunes formés qui sont au chômage. Le pays a la volonté d'offrir un emploi à chaque jeune et des conditions confortable pour chaque comorien, mais il n'y a pas forcément les moyens. Le pays ne peut pas apporter des solutions immédiates surtout aux jeunes », avance Nassur Mhoumadi, le formateur de l'atelier.

Ce dernier est frappé par la qualité de la main d'œuvre du pays et l'envie de travailler. « Nous avons des jeunes qui ont envie de travailler, mais ils n'ont pas la solution. Il y a aussi ces jeunes qui ont ce désir d'entreprendre mais qui n'ont pas forcément les bons appuis et des bons conseils, poursuit-il. C'est pour cela, que nous avons tenu cet atelier de formation pour



Des jeunes formés en entrepreneuriat innovant

faire comprendre à ces jeunes qu'entreprendre ça commence petit à petit puis on améliore au fur à mesure du temps ».

De son côté le directeur des

opérations de Comor'Lab, Youssouf Abdoulmadjid montre que cette formation entre dans le cadre des programmes de Comor'Lab. Il faut savoir que

Comor'Lab à part qu'il constitue un Coworking, mais c'est aussi une centre de formation et coaching. « Nous avons organisé des formations. Mais celle-ci va aider les jeunes à s'améliorer et à être innovants. C'est pourquoi, nous avons sollicité Nassur Mhoumadi d'organiser cette formation sur les méthodes agiles. Cette formation n'est pas complète, c'est un début de quelque chose. Maintenant on va faire en sorte d'organiser des formations qui seront certifiantes. C'est-à-dire, chaque personne qui participera va bénéficier d'un certificat, qui lui permettra d'être reconnu partout en tant que jeune innovant », dit-il.

Nassuf Ben Amad

### ENERGIE

## Msaidie épingle la Sonelec

*Samedi dernier, lors du compte rendu du conseil des ministres du 18 décembre, le ministre en charge de l'énergie, Houmed Msaidie soulève un débat sur la privatisation d'une partie ou de la totalité des services des sociétés d'État notamment la Sonelec. Le ministre trouve qu'il est temps d'ouvrir le débat.*

Le débat sur la privatisation d'une partie ou de la totalité des services des sociétés d'État dont Sonelec doit être posé ». Ce sont des propos que Houmed Msaidie a tenus lors du compte rendu du conseil des ministres du 18 décembre dernier. Une occasion pour le ministre en charge de l'énergie de revenir sur les délestages observés ces derniers temps dans la capitale. Et le ministre d'épingler la SONELEC. « Les difficultés liées à la fourniture de l'électricité ces derniers temps sont dus à des câbles défectueux qui ne supportaient pas la charge de l'électricité. Heureusement, les Émirats Arabes

Unis nous ont offert des groupes et ont envoyé des techniciens pour les mettre en marche. Contre toute attente, les techniciens comoriens n'ont pas accompagné le processus. Ils s'attendaient à ce que les techniciens d'Abu Dhabi fassent tous les travaux », déplore Houmed Msaidie.

Ce dernier, regrette l'attitude des ingénieurs comoriens qui sont restés passifs tout au long du processus. «

Les ingénieurs de la Sonelec devaient accompagner les travaux, faire une expertise locale sur les différents équipements et relever toutes les éventuelles défaillances. Mais ce n'était pas le cas », poursuit-il, avant de rappeler que « il ne faut surtout pas oublier que les ingénieurs étrangers vont partir ». « Nous avons un sérieux problème de gestion dans la société », poursuit-il tout en assurant

que les moteurs ne font l'objet d'aucun dysfonctionnement et que des techniciens émiratis sont actuellement en train de procéder aux changements des câbles défectueux.

Au cours de ce face à face avec la presse, le ministre en charge de l'énergie était aussi interrogé sur le changement de tête au Bureau Géologique des Comores. Et Msaidie n'est pas passé par 4 che-

mins. « C'était des propos déplacés qui n'honorent pas la personne qui les a tenus et qui ont été la source de ce changement. Vous étiez nombreux à vous indigner pour ces propos mais aussi certains ne cessent de nous lamenter du retard pris pour le changement », se désole t il.

Ibnou M. Abdou



Houmed Msaidie ministre de l'Economie.

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Toufé Maecha  
 Andjouza Abouheir  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Hassane  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lgazettedescomores.com](http://www.lgazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## SANTÉ PUBLIQUE

## La lèpre, une situation de plus en plus critique à Mohéli

Après Ngazidja et Anjouan, la Direction Régionale de la Santé de Mohéli a lancé son atelier des revues annuelles 2019. Au cours de quatre jours de travaux, il a été démontré que le programme insulaire de lutte contre la lèpre a enregistré 77 cas de lèpre contre 42 l'an dernier. Dans ce chiffre, on compte 33 enfants et 37 femmes.

La Direction Régionale de la Santé de Mohéli a lancé son atelier des revues annuelles 2019. C'était l'occasion de faire le bilan sanitaire de l'île de cette année. Fortement frappé par des cas de lèpre, la situation reste de plus en plus critique pour Mohéli. Le nombre de cas détectés dans l'île cette année est effrayant. Après une vaste campagne de dépistage et d'élimination de la lèpre suivie d'une enquête active réalisée par les « portes à portes », le programme insulaire de lutte contre la lèpre a enregistré 77 cas de lèpre contre 42 l'an dernier. Dans ce chiffre, on

compte 33 enfants et 37 femmes. La DRS de l'île confirme ainsi que la transmission de la lèpre est active et persistante sur l'île de Mohéli. Avec l'aide des partenaires, 3 patients mohéliens ont bénéficié de la chirurgie réparatrice. L'île de Djumbé Fatima formule comme recommandations de continuer le mode de suivi par la méthode porte à porte de tous les malades mis sous traitement et l'implication directe et renforcée des Agents de santé communautaires dans cette lutte contre la maladie.

Lors de cet atelier, le programme élargi de vaccination (PEV) s'est félicité car cette année, il y a eu un renforcement des capacités de plusieurs agents de vaccination. Autre satisfaction, l'amélioration de la chaîne de froid dans l'île. L'appui des partenaires a été mentionné. Le système sanitaire de l'île fait aussi face à un problème de Ressources humaines. D'après les responsables insulaires des ressources humaines dans le milieu sanitaire, il y aurait trop de contractuels



et un mauvais traitement salarial. A cela s'ajoute le manque d'assiduité de la part du personnel de santé. Les propositions discutées lors de la première journée de l'atelier recommandent qu'il y ait une sérieuse étude de la part du gouvernement au lieu de se tourner vers les contrats des partenaires à la santé.

Sur les décès néonataux, on

note 1471 accouchements en milieu hospitalier cette année contre 1592 en 2018. Sur 222 césariennes en 2019, les complications sont enregistrées à 3 contre 7 l'an passé. Le nombre de décès cette année est de 16 contre 19 l'an dernier. Les décès maternels sont passés de 3 à 6 entre 2018 et 2019. Les couples suivis et protégés en 2019 sont de 690 contre 965 en 2018. Enfin, l'île de

Mohéli a enregistré 43 cas de paludisme en 2019. Et sans surprise, comme à Anjouan, ce sont tous des cas importés de Ngazidja. Cette année, ce sont 14079 personnes qui ont passé le test. Les revues nationales annuelles auront lieu en janvier 2020 à Moroni.

Andjouza Abouheir

## SANTÉ PUBLIQUE

## Anjouan, plusieurs cas de paludisme importés de Ngazidja

A Anjouan, la Direction régionale de la santé a organisé du 16 au 19 décembre les travaux sur les revues annuelles 2019 et le Plan opérationnel 2020. Lors de ces échanges, il a été montré que 53 cas importés du paludisme sont enregistrés à Anjouan tous venus de Ngazidja (en 2018 on comptait 89 cas importés).

La santé se situe dans le troisième cadre des objectifs de développement durable (ODD). Le DG de la planification sanitaire a expliqué que le but de la revue annuelle est de faire le bilan

des activités prévues pour 2019, mesurer le degré de réalisation et de relever les contraintes. Au cours des quatre jours d'échanges, les experts nationaux ont aussi constitué le programme des activités à réaliser pour l'année 2020. Parmi les défis, il s'agissait d'identifier les activités à rattraper dans le premier trimestre de 2020.

Selon la présentation du programme insulaire de lutte contre le paludisme, de 2014 à 2019, l'île n'enregistre plus de cas indigène. Seulement, jusqu'au lundi 16 décembre 2019, 53 cas importés sont enregistrés, tous venus de

Ngazidja (en 2018 c'était 89 cas importés). La surveillance reste accrue à travers le prélèvement effectué sur 11% de la population anjouanaise et toujours zéro cas indigène notifié. L'OMS fixe à 10% la prévalence sur la population pour parler d'une volonté réelle d'élimination du paludisme. Malgré les efforts des responsables de santé, ils déplorent l'absence de

coopération avec les services des frontières (ports et aéroports) dans la surveillance.

S'agissant du programme élargi de vaccination, PEV, la cible visée en 2019 était d'atteindre 11 106 personnes. Pour le moment, les personnes atteintes sont au nombre de 8995. D'ici le 31 décembre 2019, c'est 9116 personnes à vacciner en BCG, soit 81%. La Rougeole à ce

jour est de 29 cas à Anjouan. Plusieurs activités prévues pour 2019 ont été réalisées avec « succès » selon la Direction régionale de la santé d'Anjouan. Pour un bilan général, la revue annuelle nationale est prévue de se tenir en janvier 2020 à Moroni.

Andjouza Abouheir



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km



### AVIS DE RECRUTEMENT



Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le PNUD Comores, recrute pour son projet « Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores » : 2 volontaires (VNU) Nationaux spécialiste en Hydraulique ou Ingénierie de l'eau dont 1 Anjouan et 1 Mohéli, 1 volontaire (VNU) National(e) Spécialiste en Génie Rural et 1 Volontaire (VNU) National(e) Spécialiste en Genre.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

\* Poste VNU National(e) Spécialiste en Hydraulique (1 Anjouan et 1 Mohéli)  
<https://www.unv.org/calls/COMR000019-5385>

\* Poste VNU National(e) Spécialiste Génie Rural  
<https://www.unv.org/calls/COMR000020-5386>

\* Poste VNU National(e) Spécialiste en Genre  
<https://www.unv.org/calls/COMR000028-5943>

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 10 janvier 2020

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.  
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

## FÉDÉRATION COMORIENNE DE TENNIS DE TABLE (PING PONG)

## Stagiaires bien formés et bien outillés

La formation des entraîneurs de niveau 1 avait été initiée par la Fctt en collaboration avec le Cosic, et en partenariat avec la Fitt. Après dix jours d'intense travail de renforcement de capacité au complexe omnisports de Maluzini, elle est arrivée à terme le lundi 23 décembre dernier. Elle a été dirigée par Nicola Guigon, expert international. « Sur les 31 stagiaires présents, 23 sont allés jusqu'au bout du volume minimum des actions. Et 14 sont éligibles », rapporte l'encadreur technique de la Fitt.

La cérémonie de clôture du stage de renforcement de capacité des entraîneurs, hommes et femmes, de niveau 1 a eu lieu au complexe omnisports de Maluzini le lundi 23 décembre 2019. Cette formation a été initiée par la Fédération Comorienne de Tennis de table (Fctt) en collaboration avec le Comité Olympique et Sportif des Îles

Comores (Cosic), et en partenariat avec la Fédération Internationale de Tennis de Table (Fitt). L'encadrement pédagogique, théorie et pratique, a été confié à Nicola Guigon, expert international, dépêché par la Fitt. « Sur les 31 encadrés, 23 sont formés et bien outillés, dans un climat ouvert et sain d'émulation. Ils auront pour mission principale de former des ressources humaines, dans l'optique de faire de cette discipline un sport développé », avance-t-il.

Après 30 heures bien pleines, le groupe a subi un test pratique d'animation sur un sujet, tiré au sort. L'évaluation a donné 14 diplômés. « Diplômés ou non, vous êtes tous des encadreurs techniques. La Fctt a fait de vous des hommes et des femmes de terrain. Partagez vos connaissances par la formation des animateurs, voire des initiateurs. Consolidez vos efforts pour multiplier des clubs, renforcez vos énergies pour faire vivre la discipline », rappelle le président par

intérim du Comité Olympique, Youssouf Ali Djae, avant de déclarer close la formation.

Pour rappel, le tennis de table ou ping-pong, est un sport de raquette qui se pratique en plein air ou dans une salle autour d'une table industrielle, artisanale ou en béton. C'est une activité de loisir, de compétition, et surtout c'est un sport olympique depuis plus de 20 ans.

Lors de cette cérémonie, Hatub Abdillah, au nom des stagiaires, a exprimé l'impression du groupe et sa reconnaissance : « Nous venons d'acquiescer un riche bagage technique. Nous sommes aptes à former des techniciens, à promouvoir la création des clubs et à populariser la discipline. Diplômés ou pas, nous avons la même responsabilité. Celle de déployer des efforts pour faire du tennis de table un sport crédible et combatif. Bonne chance à nous tous ».

En plus des ressources humaines, il y a aussi des ressources matérielles,



Officiels et invités lors de la cérémonie de clôture (io nde légende).

en termes d'équipement sportif. De ce côté, une Ong baptisée « Ping sans frontières, l'éducation au bout de la raquette » accompagne les efforts nationaux déployés pour la promotion du développement de la discipline, à travers le fonds d'aide à la création des centres d'entraînement. Un lot d'équipements, offert à la Fctt,

illustre bien le plan d'action de cette institution de bienfaisance. « Vous avez ici 70 revêtements en caoutchouc, 15 raquettes, 100 ballons et une série de tricots. Bonne chance dans vos efforts », conclut Guigon.

Bm Gondet

## ENVIRONNEMENT

## Le FEM s'est réuni pour évaluer les politiques et programmes opérationnels

Des représentants des gouvernements, des organisations internationales et des organisations de la société civile (OSC) se sont réunis du 16 au 19 décembre 2019 à Washington Dc (États-Unis) pour la 57ème réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (Fem) afin d'élaborer, d'adopter et d'évaluer les politiques et programmes opérationnels des activités financées par cet organisme.

Le Conseil, qui se réunit deux fois par an, est le principal organe directeur et comprenant 32 membres nommés par les circonscriptions des pays membres pour examiner, entre autres, la Politique actualisée sur les normes fiduciaires minimales qui comprend des dispositions sur l'évaluation par des tiers de la conformité des agences, la stratégie d'engagement du Fem dans le secteur privé, l'évaluation du groupe stratégique des petits États insulaires en développement, une approche méthodologique pour la vérification après achèvement des projets, le programme de travail et enfin les relations avec les conventions et autres institutions internationales.

Le Conseil a entendu, entre autres rapports, celui du président du Groupe consul-

tatif scientifique et technique et le rapport sur les conclusions de l'évaluation de la conformité des agences du Fem aux politiques relatives aux garanties environnementales et sociales, à l'égalité des sexes et à l'engagement des parties prenantes. En outre, la réunion du Conseil a été précédée d'une consultation avec les Organisations de la Société Civile (Osc) sur le thème «Le commerce illégal d'espèces sauvages: le point de vue d'une organisation de la société civile», le lundi 16 décembre 2019.

Par ailleurs, le Secrétariat a noté que son programme de travail atteindra presque entièrement les objectifs du FEM-7 concernant les aires marines protégées et la restauration des terres et contribuera de manière substantielle à la réalisation des objectifs concernant les émissions de gaz à effet de serre et de polluants organiques persistants.

À la clôture, les membres du Conseil ont approuvé le Mémoire d'accord entre la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et le Secrétariat du Fem concernant les services au Conseil du Fonds pour l'adaptation, avec des modifications mineures.

Ils ont sélectionné les sujets de discussion lors des prochaines consultations du

Conseil avec la société civile et concernant «L'application des savoirs traditionnels par les peuples autochtones et les communautés locales, les intendants de l'environnement mondial», qui seront discutés lors de la 58e réunion du Conseil en juin 2020 et pour «Renforcer la résilience au changement climatique et le rôle de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones», lors de la 59e réunion du Conseil en décembre 2020.

Ils se sont également réunis en tant que 27e réunion du Conseil du FPMA / FSCC, et ont adopté un programme de travail du FPMA comprenant neuf projets, avec des ressources s'élevant à 59,95 millions de dollars pour le FPMA, y compris les subventions de projet et les frais d'agence. Lors d'une séance d'annonces de contributions pour le LDCF, Dirk Wouters, ambassadeur de Belgique aux États-Unis, a annoncé l'engagement de son pays de 15 millions d'euros au Fonds pour de nouveaux projets.

Rappelons que la plupart des projets environnementaux aux Comores sont financés par le Fem en cofinancement avec le gouvernement et d'autres parties prenantes.

Mmagaza

## La gazette des Comores, Savoir et comprendre

HUMANICOM COMORES PRÉSENTE

CHAMSIA SAGAF  
CHEIKH MC — DADIPOSLIM

EN CONCERT

SAMEDI 11 JANVIER 2020 — À 19H00  
AU FOYER DES FEMMES DE MORONI

ENTRÉE : 2000 FC  
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HUMANICOM

## DES COMORIENS MASSACRÉS À MAJUNGA IL Y A 43 ANS

## Retour sur un événement tragique de l'Histoire des Comores.

Il y a 43 ans, s'est produit un événement majeur ayant marqué les esprits des comoriens et entraînant la mort des comoriens à Majunga. Cet événement est qualifié de "Rutaka" selon le Dr Ibrahim Barwane parfois "Kafa la Mujangaya" ou les "Sabenas". Ce fut dans la nuit du 19 au 20 décembre 1976, qui, une "histoire banale ou incident banal" entre deux familles, l'une comorienne et l'autre malgache, a rapidement fait surgir des échauffourées entre une ethnie malgache et comorienne provoquant un épouvantable "carnage". Durant des jours, une véritable chasse à l'homme est déclenchée par l'ethnie Betsirebaka dans cette ville côtière, Majunga : le massacre des comoriens à Majunga.

Majunga, une ville côtière située sur la côte nord-ouest de Madagascar, fait face au Mozambique. Les Comores sont à presque 300 kilomètres. La population dans cette ville y est très mosaïque et, les Malgaches sont eux-mêmes répartis en plusieurs ethnies : des Sakalaves, des Merinas du centre de l'île, généralement fonctionnaires et des Antaimoros, des Antésaka et des Antandroy, regroupés sous cette appellation général de Betsirebaka. Ils sont originaires du Sud-est de la Grande île. Les Betsirebaka sont un groupe de population assez importante et occupent des emplois n'exigeant pas de qualifi-

cation et sont traditionnellement tireurs de presse ou gardiens. Ce sont eux qui, des jours durant, vont massacrer les Comoriens pour une "histoire banale" dit-on.

A part ces groupes ethniques malgaches, on peut trouver d'autres communautés importantes installées dans cette ville côtière. On peut citer parmi elles : les indiens installés depuis plusieurs générations et très influents dans les activités économique - commerciales. Et puis, la communauté comorienne, très importante et elle représente près du tiers de la population de la ville avec près de dix-sept mille membres à l'époque. La majorité de ces comoriens sont nés là-bas. De l'époque, compte tenu de l'importance de la communauté comorienne dans cette ville, l'on disait que Majunga était la première agglomération comorienne du monde. De ce fait, les comoriens occupaient des fonctions nécessitant certaines qualifications. Ils sont artisans, boulangers, cuisiniers, ouvriers spécialisés dans les industries du Nord ouest, dockers ou services de gardiennage. Et ils avaient donc un certain statut aisé comparé à celui des Betsirebaka.

Cependant, l'événement qui se déclenche dans la nuit du 19 au 20 décembre 1976 marque l'apothéose d'un crime qui allait bouleverser les structures sociales et politiques de cette ville dont le bilan de ce Rutaka de Majunga a été douloureux. A en

croire les différents témoignages relayés et selon les sources puisées ici et là, l'histoire de cet événement commence ainsi : "Au dimanche 19 décembre 1976, un jeune Betsirebaka fait ses besoins dans la cour d'une famille comorienne. Soudainement, le propriétaire de la maison, indigné, souille l'enfant de ses excréments. Pour les Malgaches, il s'agit d'une atteinte grave à leur culture, et pour l'effacer, ils exigeaient des réparations à la communauté comorienne de Majunga. Ces dernières annonçaient d'organiser des cérémonies de purification, de sacrifier un zébu et d'octroyer de l'argent en guise de réparation". Mais soudainement, les Betsirebaka refusaient l'offre et l'affaire est portée devant le poste de police de Mahabibo. Pendant que les comoriens acceptaient les dernières propositions de réparations imposées par les chefs coutumiers Betsirebaka, que les massacres ou Rutaka ont déjà commencé.

Et à partir du mardi 21 décembre 1976, les Betsirebaka pourchassaient les comoriens dans les différents quartiers de Majunga : Mahabibo, Tsaramandroso ou Mahavoky sont encerclés d'une manière à faire revenir les comoriens dans les quartiers d'Abattoir ou ils sont froidement décapités. Durant trois jours, les meurtriers procédaient à des exactions excessives dans les familles comoriennes. Ils incendiaient les

quartiers, saccageaient et pillaient les maisons et attaquaient aussi les mosquées avant de piétiner le coran. Alors que les massacres prenaient de l'ampleur, les forces de l'ordre de l'époque n'ont pas reçu d'instructions pour intervenir. Quelques temps après, elles ont fait usage de gaz lacrymogènes seulement pour disperser les assaillants déchainés.

A partir du mercredi 21 décembre 1976, les maisons des comoriens sont fouillées systématiquement pour retrouver des rescapés. S'ils sont rattrapés, ils sont tués sur place avec la présence des forces de l'ordre. Mais les autorités de Tananarive décidaient d'instaurer l'état de siège en faisant venir de Tananarive et de Diego Suarez des troupes pour imposer le calme. Ce dernier revient mais les Betsirebaka continuaient à sillonner librement les quartiers de Majunga toujours armés et faisaient régner un climat de terreur. Cependant, pour apaiser la situation, les Betsirebaka exigeaient le départ de tous les comoriens de Majunga d'ailleurs qui sera suivi par d'autres ethnies, les Merina, les Tsimehety et les Sakalava.

Ainsi, en ce qui concerne ce drame de Majunga, à travers les témoignages, le Rutaka reste la plus grande tragédie de l'histoire de l'immigration comorienne car, pour la première fois, toute une communauté était livrée à la barbarie humaine sans aucune défense. Les chiffres exacts

des morts n'ont jamais été établis avec exactitude et souvent, les différentes sources montraient des variations entre 800 et 2000 morts. Le nombre de personnes rapatriées vers les Comores par la compagnie aérienne Air Sabena, Compagnie aérienne Belge était de l'ordre de 17.000 comoriens, dont 1200 à Mayotte.

Aujourd'hui, il est temps aux historiens comoriens de pousser les recherches pour comprendre le pourquoi et le comment de ce drame de Majunga. Quels sont ses commanditaires de l'époque et pour quel intérêt ? A qui revient la part de responsabilité ? Pourquoi cette lenteur de la part des autorités Malgaches à intervenir pour limiter ce drame ? Et la question d'indemnisation des familles comoriennes ? Ces questions certes restent sans réponses mais elles méritent amplement des réponses justes pour mieux "connaître notre passé, même le plus proche" comme l'avait souligné l'archéologue comorien, le chercheur Ali Mohamed GOU de l'Université des Comores, et qui probablement permettra de révéler la vérité sur cette partie de l'Histoire enfouie des Comores, 43 ans après.

**FARIDY Norbert,**  
Enseignant d'Histoire

# Salama

**VOUS AUSSI,  
ADHÉREZ GRATUITEMENT  
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ**

**ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !**  
*(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)*

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 **AB Aviation**

[www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)

